

Deux déclarations liminaires ont été lues : FNEC-FP FO et FSU.  
Le compte-rendu du CTSD du 4 février est approuvé à l'unanimité.

### Ajustements de rentrée

Mme la DASEN annonce que les écoles en tension en juin ne le sont plus. Les effectifs réels à la rentrée de septembre sont moindres que les prévisionnels.

**Ecole de Moussages** : Mme la DASEN annonce + 0,375 poste TP. Elle bénéficie de 2 postes (pour 23 élèves).

**Ecole de Naucelles** : Mme la DASEN accorde à titre provisoire un demi-poste. Ce demi - poste permettra à l'équipe enseignante de dédoubler les effectifs afin d'assurer un climat propice aux apprentissages, sachant que cette école a l'équivalent de 3.5 ETP d'AESH.

**Ecole des Frères Delmas** : Mme Lutic refuse un demi-poste mais reste vigilante en raison de la future réalisation de lotissements, qui devrait à terme influencer sur les effectifs.

**IME Saint-Flour** : Le poste de directeur a été transformé en poste d'enseignant.

**UPE2A Saint-Flour Besserette** : + 0.5 TP.

**Pole ressource ASH** : +1

**Support de paiement** : +1

**Décharge syndicale** : +1.5

**Allègement de service** : +1.4

Les organisations syndicales demandent une suspension de séance pour concertation.

Résultat du vote : les représentants du personnel se sont tous abstenus.

### PIAL : Pole Inclusif d'Accompagnement Localisé

Information présentée par Mme Dumont, IEN -ASH.

Elle précise que la circulaire de rentrée présente ce dispositif.

Dans les textes, ce pôle permet un accompagnement au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap et de coordonner les moyens en ayant plus de réactivité et de flexibilité dans l'organisation.

Pour les AESH, les contrats sont de 0.5 à 0.6 ETP a minima. La majorité des AESH a demandé à passer à 0.6.

Aude Pétronilli assure la coordination départementale.

Une AESH référente (Mme Marret) fait le lien entre l'équipe enseignante et les AESH s'il y a des difficultés.

3 PIAL sont rattachés aux collèges suivants sous la responsabilité du chef d'établissement. Ainsi, ce dernier pourra ajuster les horaires des AESH mutualisées selon les besoins réels des élèves sans repasser devant la MDPH :

- Circonscriptions d'Aurillac : Collège La Jordanne.
- Circonscription de Mauriac : Collège Le Méridien.
- Circonscription de Saint-Flour : Collège Blaise Pascal.

Rentrée 2020 : création de 4 autres PIAL pour couvrir l'ensemble du territoire.

Le pôle ressource est composé de 4 enseignants :

- 1 ETP (autisme)
- 0,5 ETP (allophone)
- 2 x 0,5 ETP (troubles du comportement)

Une partie des AESH est gérée par la DSDEN et une autre partie est gérée par le lycée Sidoine Apollinaire à Clermont.

### Questions diverses

Afin de répondre à une demande de collègues concernant la récupération des heures supplémentaires des brigades ou des postes fractionnés, il est demandé l'organisation d'un dispositif.

Par ailleurs, la FSU souhaiterait qu'une périodicité de rattrapage soit mise en place afin d'éviter que ces heures ne soient perdues en fin d'année.

Mme la DASEN reconnaît qu'un collègue a été concerné l'année dernière. Elle rappelle que les secrétaires des circonscriptions sont très vigilantes à ce sujet et qu'elle-même va redoubler de vigilance.

